



PUBLIÉ À L'INTENTION DES MEMBRES DE L'AMICALE DES ANCIENS PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC
VOLUME 1, NUMÉRO 4 – QUÉBEC, HIVER 2001

*Alors que les
célébrations du Nouvel An
s'essoufflent et que le quotidien a repris sa place,
les administrateurs de
l'Amicale des anciens parlementaires du Québec
offrent à tous les membres et aux lecteurs du Bulletin
des vœux de santé, de joie et de sérénité.*

*Que l'esprit des Fêtes demeure en chacun de vous
tout au cours de cette nouvelle année
et que tous les êtres qui vous sont chers
soient à vos côtés
pour en partager la plénitude.*

Gene Bélisle

Dan Hardy

Amulya

Alain St. Armand

R. J. J. J.

Jérôme Proulx

Un an déjà...

Le présent numéro du *Bulletin* de l'AAPQ marque le 1^{er} anniversaire de ce périodique.

Initiée sans prétention en janvier 2000, l'existence de cette jeune publication repose essentiellement sur l'importance que les membres de l'Amicale accordent au maintien d'un lien privilégié entre eux, d'une assemblée annuelle à l'autre.



Grâce à la collaboration dont certains d'entre vous ont fait preuve, il a été possible d'alimenter différentes chroniques. Il est heureux qu'il en soit ainsi, puisque le *Bulletin* appartient aux membres de l'AAPQ. Par le biais de ses quelques pages, il nous permet de suivre les activités professionnelles des uns et l'engagement bénévole des autres. Les anciens parlementaires sont également informés régulièrement des divers dossiers en cours au conseil d'administration et de la progression des projets en voie de réalisation.

Il reste à souhaiter longue vie au *Bulletin* de l'AAPQ et à vous remercier pour les commentaires que vous avez eu l'amabilité de nous adresser. Nous espérons que vous conserverez le même intérêt non seulement à en faire la lecture, mais à enrichir son contenu.

L'an nouveau est à peine amorcé que déjà deux rendez-vous importants figurent à l'agenda des membres de l'AAPQ. Tout d'abord, notre assemblée annuelle aura lieu cette année le 16 mai. Les avis de convocation vous seront adressés le moment venu. Quant au deuxième événement, prévu pour septembre 2001 celui-là, il s'agit du colloque sur *Le parlementarisme au XXI^e siècle* organisé par notre Amicale avec la collaboration de l'Assemblée nationale du Québec. D'envergure internationale, cette activité fait l'objet d'une chronique particulière dans le présent numéro du *Bulletin*.

La préparation de ce colloque requiert de nombreuses heures de travail de la part du conseil d'administration et du comité organisateur sous la coordination de madame Lorraine Arsenault, secrétaire exécutive de l'AAPQ.

À tous les vœux exprimés à l'occasion de la nouvelle année, nous pouvons nous souhaiter que l'AAPQ obtienne tout le succès qu'elle mérite avec la tenue de cet important événement.

Aline Saint-Amand
Directrice

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN BREF

Comité des archives des anciens parlementaires

Le comité national des archives des anciens parlementaires a été formé sous la présidence de M. Marcel Masse. En font partie : M^{mes} Sylvie Lemieux, directrice du Centre des archives de Québec des ANQ, Lorraine Arsenault, secrétaire exécutive de l'AAPQ, MM. Pierre de Bellefeuille, président de l'AAPQ, Jocelyn St-Pierre, responsable des archives à la Bibliothèque de l'A.N., Roger Houde, responsable de l'enregistrement de témoignages, Jean-Paul Cloutier, Antoine Drolet, Gérard Gosselin, Gilles Houde et Fabien Roy. D'autres membres de l'Amicale ont été ou seront sollicités pour devenir les responsables des comités régionaux.

Objectifs du comité

- Sensibiliser les anciens parlementaires, les familles d'anciens parlementaires et la population en général à l'importance de la conservation et de la mise en valeur de tout ce qui a été témoin de l'histoire nationale et régionale du Québec.
- Sensibiliser les parlementaires actuels afin qu'ils cèdent leurs archives à leur départ de la vie politique.
- Honorer certaines personnalités politiques, soit par une exposition présentant leurs archives ou par tout autre moyen.
- Régionaliser notre action.
- Développer la mise en valeur des archives.
- Promouvoir la valeur historique des archives.

Enregistrement de témoignages

Deux nouvelles vidéocassettes s'ajoutent à celles déjà présentées lors de l'assemblée générale. Il s'agit des témoignages de MM. Carrier Fortin et Armand Russell.

Comité du Règlement

Ce comité, sous la présidence de M^e Denis Hardy, est composé de trois autres membres : Mme Christiane Pelchat, MM. Bertrand Goulet et Jérôme Proulx. Une première réunion doit se tenir au cours du mois de janvier 2001.

Fondation

Lors de sa réunion du 29 novembre dernier, le conseil a procédé à la nomination des administrateurs provisoires de la Fondation. Il s'agit de MM. Pierre de Bellefeuille, Jérôme Proulx et Louis-Philippe Lacroix. Le mandataire de l'Amicale, M^e Denis Hardy, veillera à préparer les documents à présenter au directeur des Institutions financières du Québec.

Cotisation

Le début de l'an nouveau marque aussi la période de renouvellement des cartes de membre à l'AAPQ. Le conseil d'administration maintient à 50 \$ la cotisation annuelle.

Assemblée générale annuelle de 2001

Compte tenu du taux de participation et de l'appréciation manifestée lors de la dernière assemblée, la même formule sera reprise le mercredi 16 mai 2001, soit un dîner suivi de l'assemblée générale.

Colloque LE PARLEMENTARISME AU XXI^E SIÈCLE



Le colloque et ses raisons d'être

Le parlementarisme est l'institution fondamentale de la démocratie. Il incarne le pouvoir législatif et soumet le pouvoir exécutif à la volonté du peuple. Mais son évolution a créé un écart entre les principes et la réalité. Des phénomènes comme la ligne de parti permettent souvent à l'exécutif d'empiéter sur les prérogatives parlementaires. Les femmes et les hommes politiques ne jouissent pas partout du prestige et de la confiance qui devraient être leur apanage. Les groupes de pression exercent une influence croissante sur les gouvernements, parfois au détriment de l'intérêt public.

À l'échelle mondiale, les grandes entreprises multinationales sont de plus en plus puissantes. Leur poids risque de dépasser celui des États nationaux et de paralyser les efforts de ceux-ci dans des domaines comme la protection de l'environnement.

Quelles sont les racines du mal? Qu'advient-il des grands principes qui régissent le gouvernement responsable? Souvent discutées, les réformes parlementaires ont-elles réussi? À l'ère de l'Internet, pouvons-nous envisager une résurrection citoyenne? Voilà quelques-unes des questions que les conférenciers du colloque — penseurs, hommes et femmes politiques, observateurs de la scène politique et écrivains — venus des Amériques, d'Afrique et d'Europe viendront débattre au Parlement de Québec. Nos députés, anciens et actuels, seront également invités à participer à ces débats.

Un rendez-vous dont le thème et les enjeux sont d'actualité et ne manqueront pas d'intérêt.

Pierre de Bellefeuille
Président du colloque

Collaboration

L'Assemblée nationale collaborera d'une façon toute particulière à ce colloque. En effet, le président Charbonneau offre un grand nombre de services pour l'organisation de cet événement. La plupart des directions ont été sollicitées, et c'est avec empressement qu'elles ont accepté d'affecter des ressources.

Objectifs du colloque

- Échanger sur l'état et l'évolution du parlementarisme, institution fondamentale de la démocratie.
- Discuter de l'écart entre les principes et la réalité du système parlementaire.
- Débattre des questions qui préoccupent les parlementaires de tous les Parlements.
- Traiter du rôle et des pouvoirs des Parlements dans nos sociétés à l'aube du XXI^e siècle.

Financement

Un comité de financement, composé de treize membres de l'Amicale, a été formé pour solliciter la collaboration d'entreprises ou d'organismes à la réalisation de cette activité. Ce sont MM. Marc-André Bédard, Jean-Paul Cloutier, Marc-Yvan Côté, Pierre de Bellefeuille, Yves Duhaime, Bertrand Goulet, Denis Hardy, Eric W. Kierans, Fernand Lalonde, Serge Marcil, Clément Richard, Guy Saint-Pierre et Denis Vaugeois. D'avance, le conseil d'administration et le comité organisateur du colloque les remercient de leur disponibilité et de leur implication.

Invitation

Une invitation sera envoyée à tous les membres de l'AAPQ au début du printemps 2001 pour s'inscrire au colloque qui se tiendra sous la présidence d'honneur du Président de l'Assemblée nationale, président-honoraire de l'Amicale, M. Jean-Pierre Charbonneau, du 11 au 14 septembre 2001.

Inscription

Tel que mentionné lors de la dernière assemblée générale, les membres en règle de l'AAPQ en 2001 bénéficieront de frais d'inscription réduits de 50%. L'inscription générale étant de 100 \$, les membres de l'AAPQ ne verseront que 50 \$ pour s'inscrire à ce colloque.

Information

Pour plus d'information, consultez le site Internet du colloque : www.assnat.qc.ca/fra/amicale/amicale.htm

MONUMENT ADÉLARD-GODBOUT

L'inauguration du monument érigé en l'honneur d'Adélar Godbout a eu lieu le 19 octobre dernier. Plusieurs personnalités du monde politique ont participé à cet événement de même que les trois filles de M. Godbout, des membres de la famille Godbout et des amis.

Un hommage a été rendu à celui qui fut, tel que l'inscription l'indique, « premier ministre du Québec en 1936 et de 1939 à 1944 et à qui on doit notamment la reconnaissance du droit de vote des femmes en 1940, la création du conservatoire de musique et d'art dramatique en 1942, la scolarité obligatoire et gratuite en 1943, la reconnaissance du droit des travailleurs à l'association syndicale et la création d'Hydro-Québec en 1944. Il transforma la fonction publique et fit adopter des lois qui préparèrent la révolution tranquille et furent à l'origine du Québec moderne ».

Offerte par le Comité Adélar-Godbout présidé par M. Jacques Godbout, cette œuvre de bronze haute de 2 mètres est installée angle Grande Allée et rue des Parlementaires.



Adélar Godbout en 1939, à son bureau de premier ministre, dans l'édifice Honoré-Mercier

Photo : Collection famille Godbout

NOUVELLES BRÈVES

- Au restaurant Le Parlementaire et à la cafétéria Mini-Débat de l'Hôtel du Parlement, on sert du café équitable mis en marché par Commerce équitable Oxfam-Québec. En adoptant le café équitable, l'Assemblée nationale du Québec se joint au mouvement international des Parlements néerlandais, belge, allemand, italien et européen et à la Colombie-Britannique pour contribuer à l'établissement de rapports Nord-Sud mieux équilibrés.

• • •

- Une exposition se tient depuis quelques mois à l'Hôtel du



Parlement pour souligner le 25^e anniversaire de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec. Elle prendra fin à l'été 2001.

• • •

- Les cassettes des émissions 1045, rue des Parlementaires de Télé-Québec sont déposées à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale. Avis aux intéressés.

• • •

- **Antoine Drolet prend sa retraite :**

« Après un mandat comme député créditiste de Portneuf, trois années à l'organisation des Jeux Olympiques de 1976, cinq ans dans des cabinets de l'Assemblée nationale et enfin plus de quinze ans comme employé à la Direction de la gestion immobilière et des restaurants, le tout se termina le 1^{er} juillet 2000, date officielle de ma retraite.

« Je quitte la tête haute, laissant derrière moi l'image du gars qui est toujours resté le même, très terre-à-terre et près des gens. Je ne regrette rien et remercie la grande majorité de vous tous et toutes, malgré les petites étincelles que j'ai laissées occasionnellement sur mon passage.

« Je profite de ce *Bulletin* pour saluer tous mes anciens et anciennes collègues de toutes les formations politiques que je reverrai avec plaisir à chaque assemblée annuelle de notre Amicale. »

Collaboration spéciale Gilles Houde

« Je fais ce rêve qu'un jour mes quatre enfants vivront dans un pays où ils ne seront plus jugés sur la couleur de leur peau, mais sur leurs capacités. »

(Martin Luther King, le 15 juin 1963)

Black, les chaînes de Gorée

Pour faire suite à ce qui précède, permettez-moi de vous recommander la lecture du dernier roman de mon bon ami et ex-collègue de travail Paul Ohl qui vient de publier, aux Éditions Libre-Expression, *Black, les chaînes de Gorée*.

Pour écrire ce livre, Paul a visité au moins six fois les principaux pays africains qui sont à l'origine de toute l'histoire de l'esclavage. Comme je le connais fort bien, Paul a dû fouiller partout et déranger beaucoup d'archivistes...

Au fait, Gorée est une petite île située en face de Dakar, la capitale du Sénégal. Je connais bien l'endroit et j'ai visité cette île d'où partaient les esclaves en direction de l'Amérique du Nord. C'est ici, une fois classés comme du bétail, que les esclaves enchaînés montaient à bord des négriers où les plus forts survivaient tandis qu'on jetait aux requins les trop faibles et les malades. C'était atroce!

La suite, un voyage remplace le livre...

C'est à Montgomery que le Rév. King exerça son ministère de Pasteur et c'est dans cette ville magnifique qu'il organisa, en 1955, le célèbre boycottage des autobus qui allait durer 381 jours. Même si l'esclavage fut officiellement aboli en 1865, la déségrégation affrontait journalièrement une vive opposition en Alabama et on fit même voter des règlements spéciaux, en 1901, pour empêcher les Noirs de voter. Aujourd'hui, à Montgomery, outre son majestueux Capitole, ses parcs, son vieux quartier, ses jardins et ses musées nombreux, la majorité des visiteurs veulent voir la jolie église baptiste, sise sur la rue Dexter, là où Martin Luther King exerça son ministère.

Mais, à deux pas de cette église, et c'est un incontournable, le Mémorial des droits civiques (The Civil Rights Memorial). Ici, on se recueille devant l'immense table et fontaine de granite où l'eau fraîche coule sans arrêt sur les noms gravés des 40 martyrs, tués pour la défense des droits civils de 1954 à 1968. Autour de cette table-fontaine, sur un mur noir, en lettres blanches, ce fameux bout de phrase de Luther King « *we will not be satisfied... Until justice rolls down like waters and righteousness like a mighty stream.* » (nous ne serons pas satisfaits... Tant que la justice ne coulera pas comme l'eau, et la vertu comme un puissant torrent).

Impressionnante aussi l'inscription qu'on y lit : « *Ici, ce n'est pas un monument à la souffrance, c'est un mémorial de l'espérance.* »

Réf. : Article extrait de *La Tribune* de Sherbrooke du 25 novembre 1999.



Photo : Daniel Lessard

UN BRIN D'HISTOIRE !

Avec le premier numéro de 2001, nous débutons notre incursion ciblée dans l'histoire parlementaire québécoise.

Cette chronique mettra en relief quelques événements qui, au cours des 200 dernières années, ont marqué la vie parlementaire à des moments de l'année qui coïncident avec les parutions saisonnières du *Bulletin*.

Vos commentaires et suggestions pour alimenter cette nouvelle chronique seront les bienvenus.

Hiver 1801

C'est sous la présidence de Jean-Antoine Panet que la Chambre d'assemblée du Bas-Canada adoptait, le 7 janvier 1801, une résolution demandant que l'on fasse installer des pupitres pour les députés. Rappelons-nous le tableau qui orne le mur au-dessus du fauteuil du président de l'Assemblée nationale évoquant les premières années du Parlement.



«Le débat sur les langues»

Huile sur toile marouflée sur le mur, peinte par Charles Huot de 1910 à 1913 et ornant la Salle de l'Assemblée nationale.

Hiver 1901

Le 14 février 1901, à l'ouverture de la première session de la dixième Législature, Henri-Benjamin Rainville est élu *nemine contradicente* orateur de l'Assemblée législative de la province de Québec. L'Assemblée comptait 74 députés élus en décembre 1900. Il occupa cette fonction jusqu'en mars 1905.

• • •

Il est bon de se rappeler qu'il fut une époque où « lorsqu'ils siégeaient durant le temps des Fêtes, les députés ajournaient toujours leurs travaux pour le Jour de l'An » et que « les députés ont toujours suspendu leurs travaux à l'occasion de l'Épiphanie qui a souvent marqué la fin des vacances parlementaires. »

Réf. :

Ce jour-là, au Parlement... Chronologie des faits et gestes depuis 1792, Les publications du Québec, 1992, 184 p.

Monsieur le Président, les orateurs et les présidents depuis 1792, Les publications du Québec, 1997, 122 p.

ANCIENS PARLEMENTAIRES EN ACTION

Trois anciens parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec ont été élus députés à la Chambre des communes lors des élections fédérales du 27 novembre dernier.

- M. Marcel Gagnon, député de la circonscription de Champlain.
- M. Georges Farrah, député de la circonscription de Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok.
- M. Serge Marcil, député de la circonscription de Beauharnois-Salaberry.

M. Denis Vaugois a été nommé au conseil d'administration de la Commission de la capitale nationale du Québec.

SOUVENONS-NOUS DE ...

M. René Lavoie, député de Wolfe de 1962 à 1973, décédé à Thetford Mines le 12 décembre 2000 à l'âge de 79 ans et 5 mois.

M. Michel Le Moignan, député de Gaspé de 1959 à 1964, décédé à Grande-Vallée le 21 décembre 2000 à l'âge de 81 ans.

M. Hubert Murray, député de Terrebonne de 1966 à 1970, décédé à Saint-Jérôme le 10 décembre 2000 à l'âge de 81 ans.

M. Gérard Shanks, député de Saint-Henri de 1970 à 1976, décédé à Montréal le 8 novembre 2000 à l'âge de 77 ans et 11 mois.

L'Amicale comptait, au 31 décembre 2000, 214 membres,
alors qu'à pareille date en 1999 l'AAPQ regroupait 167 anciens parlementaires.

AVIS

Nous vous remercions de bien vouloir aviser votre Amicale de tout changement d'adresse.

NDLR - Les membres de l'AAPQ qui voudraient soumettre un article pour une prochaine parution du *Bulletin* sont priés de le faire parvenir à l'une ou l'autre de nos adresses.

Le *Bulletin* est publié par l'Amicale des anciens parlementaires du Québec avec la collaboration de la Direction des communications de l'Assemblée nationale du Québec.

Rédaction
Aline Saint-Amand

Conception et réalisation
Lorraine Arsenaault
Joan Deraïche

Collaboration et recherche
Pierre de Bellefeuille
Jérôme Proulx

Mise en pages et impression
Presses de l'Assemblée nationale

835, boul. René-Lévesque Est
Bureau RC.43
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : (418) 643-1327
Télec. : (418) 644-3593

Site Internet
Le site de l'AAPQ est logé à l'adresse Internet
de l'Assemblée nationale
www.assnat.qc.ca

Courriel :
larsenaault@assnat.qc.ca